

INFORMATIONS TRANSPORTS COLLÈGES ET LYCÉES

Toutes les informations sur le site :

<http://www.bus-artis.fr/>

LES AIDES MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES

TRANSPORT

La carte transport – 2 possibilités

- Carte de transport scolaire **gratuite** - Un aller retour domicile / établissement gratuit chaque jour pour les collégiens et lycéens résidant dans la commune et fréquentant un établissement scolaire de la commune situé à + de 1,2 km pour un collège et à + de 3km pour un lycée - Cette carte est attribuée par la Communauté Urbaine d'Arras et délivrée par l'agence ARTIS.

- Carte Jeune (20€ pour une année remboursés par la commune de Dainville) qui donne un accès illimité dans les transports urbains - Délivrée chez ARTIS.

Le coût de cette carte est pris en charge par la commune de Dainville pour les collégiens et les lycéens. Cet accompagnement financier contribue aux objectifs de la politique jeunesse tout en stimulant l'utilisation des transports en commun.

(Formulaire à déposer en Mairie. Se munir d'une copie de la carte, d'un RIB et d'un certificat de scolarité)

BOURSE D'ENTREE TECHNIQUE

Une bourse de 35 Euros est attribuée pour la rentrée scolaire 2015/2016 aux élèves entrant dans une section d'enseignement technique dans un établissement public nécessitant l'achat d'un premier équipement spécifique. Les imprimés sont à déposer dûment complétés en Mairie avant le 31 octobre 2015.

A RETENIR

CLASSES DE NEIGE CM2
VALMEINIER du 18 au 29 Janvier 2016

VOYAGE EN ANGLETERRE
CM1 en cours d'année scolaire



!!! Attention !!!

Pensez à anticiper l'élaboration de la carte d'identité de vos enfants

Fête des écoles Brisse-Montesquieu 19 juin 2016
Fête des écoles Perrault-Daudet 25 juin 2016

CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée Scolaire	mardi 1er septembre 2015
Toussaint	du 17 octobre au 2 novembre 2015
Noël	du 19 décembre au 4 janvier 2016
Hiver	6 février au 22 février 2016
Printemps	du 9 avril au 25 avril 2016
Eté	2 juillet 2016



MAIRIE INFO DAINVILLE

SPECIAL RENTREE SCOLAIRE

SEPTEMBRE 2015

OÙ ET QUAND ?

0 Ecoles Maternelles et Primaires :

Tous les enfants seront accueillis
le mardi 1 septembre 2015
de 8 h 50 à 9 h 00.

0 Collège Diderot

le mardi 1 septembre 2015

9 H 00 : pour les classes de 6^{èmes}
(ouverture des grilles à 8 h 45)
fin des cours à 12 h 05 - reprise 13 h 45.
Service de 1/2 pension assuré pour les élèves qui le souhaitent.

14 H 00 : rentrée des 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}
(ouverture des grilles à 13 h 50).

16 H 55 : fin de journée pour l'ensemble des élèves.

le mercredi 2 septembre 2015

Application des emplois du temps des élèves.

EDITO

La rentrée 2015 approche très rapidement. Dans les écoles, enseignants et personnel communal mettent les dernières touches à l'organisation de cette importante journée d'accueil de nos jeunes écoliers.

Chacun va reprendre ses habitudes. La commune met tout en œuvre pour offrir des conditions d'enseignement de grande qualité mais aussi pour que les temps d'activités périscolaires, les temps de restauration et de « garderie » soient des temps riches qui permettent aux jeunes élèves et à leur famille une vie équilibrée et épanouissante. Vous pourrez très prochainement prendre connaissance de l'activité « TAP » de votre enfant lors de ce premier trimestre.

Nouveauté 2015, la mise en place d'un nouveau dispositif informatique qui permettra de simplifier la gestion des inscriptions, des présences et surtout du paiement de tous les services enfance/jeunesse. Chaque famille, une fois inscrite, pourra effectuer à distance et dans la plus grande simplicité, toutes les formalités liées à ces accueils. La mise en place sera progressive tout au long de cette année. Bonne rentrée à tous !

Françoise ROSSIGNOL

COURS MUNICIPAUX

ECOLE DE MUSIQUE

À PAUL FORT

- Formation musicale.
- Choeur d'Enfants.
- Choeur d'Adultes.

Inscriptions école Paul Fort :

Judi 3 Septembre 2015 de 17h à 19h00
Samedi 5 Septembre 2015 de 14h à 16h00

DE DESSIN - FERME ST JEAN

Le samedi de 10h30 à 11h30 ou de 15h00 à 16h00 pour les enfants du CP au CM2.

Le samedi de 11h30 à 12h30 ou de 14h00 à 15h00 pour les collégiens et lycéens.

Le samedi de 9h00 à 10h30 pour les adultes.

Inscriptions en Mairie :

Samedi 5 Septembre 2015 de 9h00 à 11h30

LES ECOLES COMMUNALES

Ecole Maternelle PERRAULT
Tél. : 03.21.23.40.04.
Avenue du Maréchal Leclerc
Directrice : Mme MIELCAREK

Ecole Maternelle BRISSE
Tél. : 03.21.23.40.15.
Avenue des Bergeronnettes
Directrice : Mme GAILLARD

Ecole Primaire DAUDET
Tél. : 03.21.71.47.02.
Avenue du Maréchal Leclerc
Directrice : Mme FERMAUT

Ecole Primaire MONTESQUIEU
Tél. : 03.21.71.43.12.
Rue Montesquieu
Directrice : Mme DELEFOSSE

!!! URGENT !!!

Don du Sang

!!! URGENT !!!

N'oubliez pas dès la rentrée :

DONNEZ VOTRE SANG !!!

Ce geste contribue à sauver une vie... Vous avez entre 18 et 70 ans, vous êtes en bonne santé générale...

E.F.S. Don du sang de Dainville - Rue du 19 Mars 1962 - Tél. : 03 28 54 22 19

Donnez tous les jours de 8h à 16h (samedi 8h à 12h) - (Parking facile, collation chaude ou froide offerte)



L'ORGANISATION DE LA SEMAINE EN TEMPS SCOLAIRE...

	7h30	8h15	9H00	12H00	14H00	16H15	17h15	17h45	18h30
LUNDI	accueil court accueil long		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP	accueil court accueil long		
	GARDERIE								
MARDI	accueil court accueil long		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP	accueil court accueil long		
	GARDERIE								
MERCREDI	accueil court accueil long		Enseignement	Garderie REPAS	13H30	Centre de loisirs			
	GARDERIE								
JEUDI	accueil court accueil long		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP	accueil court accueil long		
	GARDERIE								
 VENDREDI	accueil court accueil long		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	16h15 accueil court	17h15 accueil long		
	GARDERIE								

GARDERIE**FONCTIONNEMENT**

. Enfants concernés :

Tous les enfants scolarisés à Dainville ayant au préalable fourni le dossier «famille unique» en mairie.

. Horaires : dans les établissements fréquentés.

- de 7 H 30 à 8 H 50 - 13 H 15 à 13H50 - 17H15 à 18H30 les Lundi, Mardi et Jeudi
- de 7 H 30 à 8 H 50 - 12 H 00 à 12H45 le Mercredi
- de 7 H 30 à 8 H 50 - 13 H 15 à 13H50 - 16H15 à 18H30 le Vendredi
- de 13 h 30 à 14 h 00 pour les tout petits et petits les Lundi, Mardi et Jeudi et Vendredi

TARIFICATION

- Accueil matin long (avant 8h15) : 1,00 Euros
- Accueil matin court (après 8h15) : 0,50 Euros
- Accueil midi (de 13h15 à 13h50 en semaine et 12h00 à 12h45 le mercredi pour les enfants ne fréquentant pas la cantine) : 0,50 Euro
- Accueil soir court (avant 17h45 en semaine et avant 17h15 le vendredi) : 0,50 Euro
- Accueil soir long (après 17h45 en semaine et après 17h15 le vendredi) : 1,00 Euro
- Pénalité de retard (tout départ après 18h30) : 3,00 Euros
- Extérieurs : Tarifs ci-dessus multipliés par 2

NB : Une facture vous sera adresser en début de mois avec le récapitulatif de fréquentation de votre enfant à ce service

CENTRE D'ACTIVITES ET DE LOISIRS DU MERCREDI

Lieu : école MONTESQUIEU (les enfants du groupe scolaire Perrault-Daudet qui mangent à la cantine seront transportés en bus).

Horaires : de 13 H 30 à 18 H 00 - Accueil échelonné de 13 h 30 à 14 h 00 (gratuit)

Retrait des enfants à l'école MONTESQUIEU : de 16 H 30 à 18 H 00.

TARIFICATION

- Accueil après midi (de 14h00 à 16h30) : 2,50 Euros
- Accueil soir court (entre 16h30 et 17h15) : 0,50 Euros
- Accueil soir long (après 17h15) : 1,00 Euros
- Pénalité de retard (tout départ après 18h00) : 3,00 Euros
- Extérieurs : Tarifs ci-dessus multipliés par 2

NB : Une facture vous sera adressée en début de mois avec le récapitulatif de fréquentation de votre enfant à ce service

ATTENTION -

Le dossier «famille» est obligatoire pour tous les services cantine, garderie, centre de loisirs du mercredi et temps d'activités périscolaires

(A défaut votre enfant ne pourra être pris en charge)

CANTINE**NOUVEAU FONCTIONNEMENT** LE REPAS INCLUANT LA GARDERIE DU MIDI**QUAND ET QUI ?**

REPRISE :

le Mardi 1 septembre 2015

ENFANTS CONCERNÉS :

Tous les enfants scolarisés à Dainville.

TARIFS :

- Tarif 1 (1 ou 2 enfants) :
- Dainvillois : 4,00 Euros
- Tarif 2 (3 enfants et +) :
- Dainvillois : 3,90 Euros
- Tarif 3 :
- Extérieurs : 5,20 Euros

FONCTIONNEMENT

Les lundis, mardis, mercredis (uniquement les enfants inscrits au centre de loisirs), jeudis et vendredis des périodes scolaires.

. Pour les élèves des écoles maternelles, il appartiendra aux parents de notifier chaque jour la présence de l'enfant en cantine soit en garderie à la personne chargée de l'accueil, soit sur la feuille apposée à l'entrée de la classe

. Pour les élèves des écoles primaires, les tickets «factices» disponibles en mairie ou sur le site internet de la mairie seront ramassés chaque matin soit en garderie à la personne chargée de l'accueil, soit par l'instituteur (rice) de la classe.

NB : Une facture vous sera adressée en début de mois avec le récapitulatif de fréquentation de votre enfant à ce service

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**QUAND ET QUI ?**

DÉBUT :

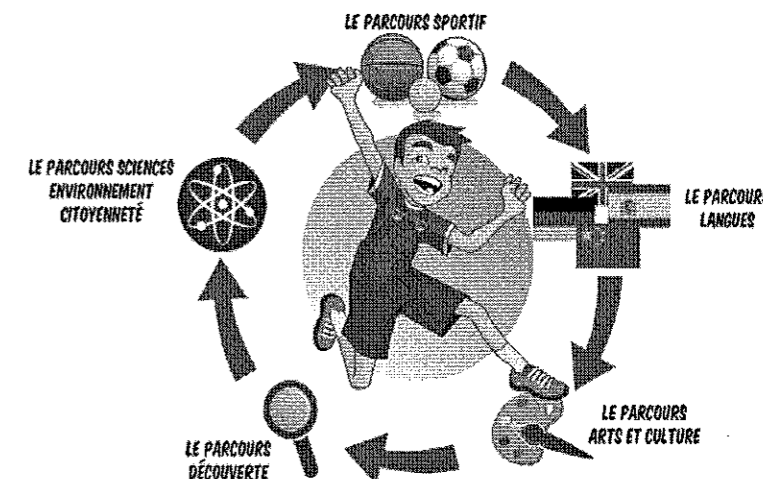
le Mardi 1 septembre 2015

ENFANTS CONCERNÉS :

- enfants inscrits.

FONCTIONNEMENT

Les lundis, mardis, et jeudis de 16 h 15 à 17 h 15 les enfants seront pris en charge directement après les temps d'enseignement. A l'issue de l'heure de TAP, les enfants des écoles maternelles seront repris par la personne habilitée ou basculeront directement en garderie. Les enfants des écoles élémentaires rejoindront la garderie ou sortiront dès 17H15 (excepté le vendredi à 16 h 15).

**PROGRAMMES DES ACTIVITÉS ET COMPOSITION DES GROUPES...**

Rendez-vous sur le site www.mairie-dainville.fr dès le 29 août rubrique «Au quotidien Enfance et Jeunesse/Rythmes scolaires-TAP»

TARIFS pour un trimestre (inchangé en 2015)

- | | |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| DAINVILLOIS : 1 TAP / Semaine : 6,00 Euros | EXTÉRIEURS : 1 TAP / Semaine : 18,00 Euros |
| 2 TAP / Semaine : 12,00 Euros | 2 TAP / Semaine : 36,00 Euros |
| 3 TAP / Semaine : 18,00 Euros | 3 TAP / Semaine : 54,00 Euros |